

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP1985

Edition du
11 février 2013

DANS CE NUMÉRO

L'euro reprend des couleurs (Jean-Pierre Ghelfi)

La BNS ou l'art de choisir la moins mauvaise option

Clause de sauvegarde: Berne évitera une nouvelle gaffe (Albert Tille)

Pourquoi le Conseil fédéral ne cherche plus à suspendre la liberté de circulation avec l'UE

LAT: des arguments surprenants de la part des autorités valaisannes (Invité: Michel Rey)

Votation du 3 mars: le «Sonderfall Wallis»

Les années 68 (Jean-Pierre Ghelfi)

Notes de lecture d'une époque qui à défaut d'avoir révolutionné la politique a profondément influencé les mœurs

L'euro reprend des couleurs

La BNS ou l'art de choisir la moins mauvaise option

Jean-Pierre Ghelfi - 08 février 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/22688>

Depuis quelques semaines, l'euro a décollé du cours plancher de 1,20 franc fixé par la Banque nationale suisse (BNS) le [6 septembre 2011](#). Pour autant que cette tendance se confirme, que va faire notre banque centrale des quelque 500 milliards de devises étrangères qu'elle a acquis au cours des dernières années pour éviter que le franc ne se revalorise excessivement?

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Fonds monétaire international (FMI) prévoient que l'Union européenne sera encore en récession cette année. Néanmoins, ces deux organismes estiment aussi que la conjoncture économique, maintenant que la Banque centrale européenne (BCE) et les dix-sept pays de l'eurozone ont pris les mesures les plus urgentes pour améliorer le fonctionnement de l'euro, pourrait progressivement s'améliorer au cours des prochains mois, et même redevenir positive en 2014. Ce qui signifierait que les conséquences les plus néfastes de la crise financière mondiale, amorcée à l'été 2007, sont (seraient) en passe d'être digérées.

En partant de l'idée que la situation est en voie de normalisation, il est bien évident que les méthodes non

conventionnelles – selon la terminologie officielle – adoptées par les banques centrales pour empêcher les économies de plonger dans la crise devront être abandonnées. Elles vont cesser d'injecter des liquidités dans le système, c'est-à-dire de faire tourner la planche à billets. Dans cette perspective, leur préoccupation première, qui est le maintien de la valeur de la monnaie, autrement dit la lutte contre l'inflation, va progressivement redevenir d'actualité.

Mais leur tâche sera ardue parce qu'elles ont inondé les marchés des Etats-Unis, de l'Union européenne, du Japon, de la Suisse, de milliers de milliards de dollars, d'euros, de yens, de francs. Tout cet argent possède un fort potentiel inflationniste. Celui-ci ne s'est pas manifesté jusqu'à présent, précisément parce que les économies développées étaient en crise. Le risque inflationniste pourrait toutefois resurgir à mesure que s'esquisse la fin de cette période noire.

Territoires inconnus

Les dirigeants des banques centrales sont les premiers à reconnaître que, dans le contexte d'une crise financière aiguë, ils n'ont souvent le choix qu'entre de mauvaises options; leur problème étant de déterminer laquelle est la

moins mauvaise. Les priorités n'ont pas été identiques d'un pays à l'autre.

La banque centrale américaine (la *Fed*) a d'abord mis l'accent sur l'assainissement des banques et assurances les plus menacées. Elle a ensuite mis en place les méthodes «*non conventionnelles*» pour que le moteur ne se grippe pas alors que se développaient des tendances récessionnistes dues au fait que les ménages et les entreprises limitaient leurs dépenses afin de réduire leur endettement. La BCE a été confrontée aux mêmes problèmes que la *Fed*, auxquels se sont ajoutées la crise grecque et la déstabilisation de la monnaie européenne. En Suisse, la question centrale a été d'éviter que la crise de l'euro n'entraîne une surévaluation excessive du franc qui aurait dégradé la conjoncture déjà contaminée par le ralentissement des économies européenne et mondiale.

Dans chacune de ces situations, les banques centrales ont dû abandonner les méthodes éprouvées pour influencer sur l'évolution prévisible de la conjoncture (contrôle de la masse monétaire et action sur les taux d'intérêt). Elles sont entrées dans des territoires inconnus – inconnus sinon en théorie, du moins en pratique. Elles ont non seulement rendu

l'emprunt de l'argent quasi gratuit en pratiquant des taux d'intérêt proches de 0%. Elles ont surtout mis à disposition de l'économie d'abondantes quantités d'argent, et ont ainsi pris le risque que cet argent bon marché permette l'apparition de bulle(s) spéculative(s). Par exemple, il est possible que la disponibilité d'argent qui ne coûte presque rien ait contribué à la montée des cours des actions durant les derniers mois, sans que la situation des entreprises ne se soit réellement améliorée.

Un match après l'autre

Mais, comme disent les sportifs: un match après l'autre. D'abord éviter l'effondrement de l'économie, des faillites en masse d'entreprises et une explosion du chômage (rappelons que durant les années 30 près du quart de la population active était sans emploi aux Etats-Unis). Ensuite,

lorsque l'économie commencera de manifester des signes sérieux de reprise, il sera temps de se préoccuper d'éponger les abondantes liquidités et d'éviter des dérives inflationnistes.

Les banques centrales ont un immense avantage sur les banques commerciales. Elles ne sont mues ni par des préoccupations à court terme ni par la nécessité de réaliser des bénéfices. Voyez par exemple la manière dont la BNS est venue au secours de UBS SA en octobre 2008. La BNS a repris des actifs pourris pour une quarantaine de milliards de francs qu'UBS, pressée d'obtenir des liquidités, aurait dû vendre à vils prix dans un marché complètement déprimé. Aucune urgence, en revanche, du côté de la BNS qui a pu s'en défaire en prenant son temps à mesure que le marché se redressait.

Pour même réaliser finalement des plus-values de plusieurs milliards de francs.

La BNS agira vraisemblablement de même pour se défaire de ses stocks impressionnants de devises étrangères. Elle opérera sur une longue période de manière à ne pas faire de vagues, c'est-à-dire à ne pas perturber les marchés des devises. Quant à la lutte contre l'inflation, si la question devait devenir un sujet de préoccupation réel, les banques centrales disposent de moyens efficaces pour réduire des liquidités qui seraient considérées comme trop abondantes. En particulier, stériliser de la monnaie, obliger les banques à augmenter leurs dépôts auprès d'elle et agir sur les taux d'intérêt.

Ce serait la fin des mesures non conventionnelles, le retour en terrain connu, *le business as usual*. Ouf!

Clause de sauvegarde: Berne évitera une nouvelle gaffe

Pourquoi le Conseil fédéral ne cherche plus à suspendre la liberté de circulation avec l'UE

Albert Tille - 08 février 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/22711>

L'économie suisse se porte mieux que celle de nos voisins. Pour entretenir sa santé, elle engage toujours plus de main-d'œuvre européenne. Le dernier [Bulletin Immigration](#) de l'Office fédéral des migrations enregistre pour 2012 une progression de 4,6% des permis de séjour de travailleurs

en provenance des dix-sept pays de l'ancienne Europe.

Si la tendance constante de l'augmentation des premiers mois de l'année se confirme en 2013, le chiffre permettant à la Suisse d'actionner la clause de sauvegarde pour les dix-sept sera atteint. Berne l'a fait en

avril dernier à l'égard des huit pays européens de l'Est ([DP 1952](#)), entraînant une vive protestation de Bruxelles qui ne peut accepter une discrimination entre les 27 pays membres.

Mais le Conseil fédéral évitera probablement de faire une

nouvelle gaffe. En charge du dossier, [Didier Burkhalter](#) l'a affirmé clairement devant l'assemblée du PLR. Une mesure de sauvegarde, limitée selon les accords à une seule année, serait pour lui sans effet. On ne peut imaginer que le prudent chef de notre diplomatie s'engage si ouvertement sans avoir la conviction d'être soutenu par la majorité du collège gouvernemental. Et pourtant, cette fois-ci, l'activation de la clause de sauvegarde serait conforme à l'accord sur la libre circulation et respecterait l'égalité de traitement puisqu'elle serait appliquée, sans discrimination, à l'ensemble des pays membres. L'ambassadeur de l'Union à Berne l'a d'ailleurs [confirmé](#).

Le Conseil fédéral a donc

changé son fusil d'épaule, et ceci pour plusieurs raisons.

Persuadé que la libre circulation est clairement favorable à la Suisse, il est déterminé à en faire bénéficier la [Croatie](#). Mais il sait qu'il devra convaincre le peuple suisse d'accepter l'extension de l'accord au nouveau membre de l'Union et de refuser l'initiative de l'UDC sur l'immigration de masse incompatible avec ledit accord. Il serait alors schizophrénique de brandir la menace d'une immigration dommageable à l'économie en activant la mesure de sauvegarde, tout en vantant les bienfaits de la libre circulation. Le Conseil fédéral devrait expliquer pourquoi il faudrait, avec la clause de sauvegarde, prendre une mesure de limitation de l'immigration pour une petite

année et préconiser dans le même temps son extension sur le long terme.

Le Conseil fédéral sait aussi que le Parlement a pris de vigoureuses mesures d'accompagnement à la libre circulation ([DP 1979](#)). Il présente cette décision comme un moyen efficace pour lutter contre la sous-enchère salariale, préférable à un bref coup de frein à l'immigration.

Enfin, et si l'on suit les récentes déclarations de Didier Burkhalter, le Conseil fédéral appuie ceux qui, à gauche et ailleurs, demandent une adaptation des infrastructures à la prospérité économique favorisée par la main-d'œuvre européenne. Reste pour cela à trouver des majorités parlementaires.

LAT: des arguments surprenants de la part des autorités valaisannes

Votation du 3 mars: le «Sonderfall Wallis»

Invité: Michel Rey - 08 février 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/22719>

L'[argumentaire](#) présenté le 6 février 2013 par le gouvernement valaisan pour s'opposer à la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) est révélateur de l'incapacité des autorités de ce canton à aborder les véritables enjeux de son territoire.

Elles ne peuvent admettre le surdimensionnement des zones à bâtir et le mitage du territoire. Le discours sur les atteintes au fédéralisme est purement déclamatoire. Et lorsque le gouvernement voit dans cette révision une attaque frontale contre les intérêts des régions de montagne, il oublie de dire pourquoi tous les

cantons alpins appuient cette révision.

Les spécificités du Valais - notamment le nombre élevé de propriétaires - ont été reconnues par les partisans de la révision. Doris Leuthard a parlé de la nécessité de solutions quasi *ad hoc* avec un délai plus long pour le

dimensionnement. La création de zones de réserve ou d'affectation différée (pratiquée dans les Grisons) est une solution possible pour les propriétaires qui affirment vouloir garder du terrain pour leurs enfants. Le Valais n'y pense pas. Peut-être que derrière un père de famille soucieux du patrimoine familial se cache aussi un petit spéculateur? Il est vrai que le canton est en pleine campagne électorale.

Pour justifier la dimension généreuse des zones à bâtir valaisannes, le Conseil d'Etat prend en compte les nuitées touristiques. Surprenant! Dans une [interview](#) de la radio romande, le conseiller aux Etats Jean-René Fournier s'était déjà permis de relever que la consommation du sol par habitant n'était pas excessive si on tenait compte du nombre de nuitées passées par les touristes en Valais. De 700 mètres carrés par habitant, la consommation du terrain à bâtir passait selon lui à 400, ce qui situe le Valais dans la moyenne suisse.

Dans cette même interview, Jean-René Fournier a aussi lourdement insisté sur un argument: on veut déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Autrement dit, on va bloquer le développement des régions périphériques, comme le Valais, pour favoriser le développement des régions urbaines. Argument irrecevable, car la délimitation des zones à bâtir à prévoir pour les quinze ans à venir restera toujours de la compétence cantonale. Il appartiendra à chaque canton de maîtriser son urbanisation en fonction de ses objectifs de développement économique et démographique. En aucun cas le zonage valaisan ne sera freiné pour compenser d'éventuelles expansions sur le Plateau.

Le surdimensionnement des zones à bâtir est un fait reconnu. La position des autorités communales nous laisse aussi songeurs. Elles se sont déclarées compétentes au moment de la création des zones à bâtir. Aujourd'hui, elles affirment ne plus être en mesure de les redimensionner. C'est vraiment une politique de la distribution des droits à bâtir, mais on refuse d'assumer les responsabilités confiées aux autorités communales par la nouvelle LAT. En Valais, seuls les propriétaires devraient avoir droit au chapitre en matière d'aménagement.

La principale faiblesse des autorités valaisannes réside dans la très grande difficulté du canton à remplir son rôle face aux communes. Il n'a jamais voulu anticiper et prendre les dispositions nécessaires à une bonne gestion du territoire. Des cantons avec des particularités proches de celles du Valais, comme les Grisons et Berne, se sont attaqués à ce redimensionnement avec la collaboration des communes. Il y a plus de dix ans que ce travail est en cours. Le Valais, lui, attend, peinant à aborder cette problématique.

Le chef du département en charge de l'aménagement du territoire, Jean-Michel Cina, a présenté le 10 décembre 2012 un avant-projet de [concept cantonal de développement territorial](#). Il a justifié ce concept en affirmant: «*Nous ne voulons pas d'une ville qui irait de Monthey à Brigue*» et «*Un canton innovant exige une utilisation responsable de son espace vital et de ses ressources*». Il suffirait que ce concept prenne en compte les nouveautés de la LAT pour que le Valais amorce sa mue en aménagement du territoire en introduisant un véritable partenariat entre le canton et ses communes.

Les années 68

Notes de lecture d'une époque qui à défaut d'avoir révolutionné la politique a profondément influencé les mœurs

Jean-Pierre Ghelfi - 08 février 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/22704>

Qu'ont représenté les années 68? Le plus important mouvement de grève que la France ait connu? Des manifestations monstres, surtout aux Etats-Unis, contre la guerre du Vietnam? Des mouvements de protestation, en particulier universitaires, en Allemagne et en Italie? Il faut se remettre dans le contexte.

L'Europe est divisée par le rideau de fer; en août les chars soviétiques mettent fin en Tchécoslovaquie au «*socialisme à visage humain*» d'Alexandre Dubcek. Franco et Salazar règnent dans la péninsule ibérique. Les colonels sont en Grèce. La guerre d'Algérie est encore dans les esprits. Le démographe français [Alfred Sauvy](#) a vu que les structures scolaires, universitaires, culturelles héritées de l'après-guerre n'étaient pas conçues et aptes à recevoir et accueillir les nouvelles générations nées dans les années quarante et cinquante. Et puis (surtout?) le monde occidental connaît un développement économique sans précédent - les «*trente glorieuses*» comme les a nommées Jean Fourastié.

Et en Suisse? Les éditions Antipodes nous proposent une étude historique de Damir Skenderovic et Christina Späti [Les Années 68. Une rupture politique et culturelle](#) qui met en perspective toute cette période. Le livre rappelle quelques-uns des événements internationaux de ces années. Mais l'essentiel du propos concerne la Suisse. Avec au premier plan les événements et les manifestations qui se sont produits à Zurich, Berne, Lausanne et Genève, mais aussi dans de nombreuses autres villes. Intéressant d'apprendre ou de se rappeler l'indignation de la presse bourgeoise et la violence de la répression policière à l'égard de cette jeunesse spontanéiste qui critique l'ordre établi et se met à proposer des modèles alternatifs et quelques fois provocants dans la vie politique, culturelle et associative. Sans oublier les querelles idéologiques infinies de l'extrême gauche.

En Suisse, en particulier, il faut étendre «68» sur plusieurs années. Les nouvelles musiques, les représentations théâtrales, les modes vestimentaires, les

changements dans les comportements sexuels, des graphismes renouvelés, un foisonnement de revues critiques ou alternatives n'apparaissent que progressivement.

Mais ici comme ailleurs, le bilan d'ensemble de 68 est difficile à établir. Leurs acteurs et actrices sont restés ultra-minoritaires. Ils ne sont jamais parvenus à créer des mouvements un tant soit peu nationaux. La Suisse alémanique regarde du côté de Berlin, la Suisse romande vers Paris, le Tessin vers Milan ou Rome. Les mouvements ont des origines essentiellement cantonales avec des revendications régionales.

Nonobstant ces caractéristiques et ces spécificités locales, cette période a eu des effets certains sur les mœurs, les rapports parents-enfants, au sein des couples, entre citoyens et autorités. *Les années 68* présente pour la première fois une vue d'ensemble qui montre le foisonnement d'initiatives de toutes natures nées au cours de cette période qui a laissé une empreinte durable.

Index des liens

L'euro reprend des couleurs

http://www.snb.ch/fr/mmr/reference/pre_20110906/source/pre_20110906.fr.pdf

Clause de sauvegarde: Berne évitera une nouvelle gaffe

http://www.bfm.admin.ch/content/bfm/fr/home/themen/fza_schweiz-eu-efta.html

<http://www.domainepublic.ch/articles/20417>

<http://www.rts.ch/video/info/journal-19h30/4626169-didier-burkhalter-s-est-exprime-samedi-au-sujet-de-l-immigration-durant-l-assemblee-du-plr.html>

<http://www.hebdo.ch/lambassadeur-de-lue-%C3%A0-berne-craint-moins-la-clause-de-sauvegarde>

<http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=47077>

<http://www.domainepublic.ch/articles/22290>

LAT: des arguments surprenants de la part des autorités valaisannes

<http://www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=31312&Language=fr>

<http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/l-invite-du-journal/4572722-jean-rene-fourmier-conseiller-aux-etats-pdc-valaisan-21-01-2013.html>

<http://www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=6608>

Les années 68

http://fr.wikipedia.org/wiki/Alfred_Sauvy

<http://www.antipodes.ch/histoirech/204-les-annees-68>